

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussignée, Lydia DAIGREMONT, administratrice de l'Etat du 2^{ème} grade, agent comptable du groupement comptable constitué entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 27 et 29 novembre 2024 portant nomination de l'agent comptable de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio ;

Vu l'avenant du 27 novembre 2024 à la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable conclue entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la décision du 27 novembre 2024 portant organisation du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 2 janvier 2025 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

Vu l'avenant du 19 décembre 2025 à la décision du 27 novembre 2024 sus-citée,

DECIDE :

Dispositions générales

Article 1^{er}

Mandat général est donné à M. Jérôme MELANIE, inspecteur principal des finances publiques, fondé de pouvoir, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes relatifs à la gestion de l'Agence comptable et aux affaires particulières qui s'y rattachent.

Article 2

Mandat est donné à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes de gestion et les affaires particulières qui s'y rattachent, à :

- M. Gérard CAPDEPONT, inspecteur divisionnaire de classe normale des finances publiques ;
- M. Thierry BALIAS, attaché d'administration de l'Etat hors classe ;
- Mme Murielle LERICOLAIS, inspectrice principale des finances publiques ;
- Mme Christine TEULE, attachée principale d'administration de l'Etat.

Service Comptabilité

Article 3

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Comptabilité à :

- Mme Agnès BAGOURD, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du service Comptabilité ;
- M. Abdelwaheb BOUDISSA, attaché d'administration de l'Etat, chargé de mission de la Révision comptable.

Article 4

Mandat est donné, à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Comptabilité générale, à Mme Svetlana DALLA VECCHIA, secrétaire administrative de classe supérieure.

Service Finances

Article 5

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Finances à :

- Mme Françoise PREVOST, inspectrice des finances publiques, adjointe au chef de service et cheffe de l'unité Fonctionnement et investissement des établissements ;
- Mme Saïda PODEVIGNE, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Trésorerie.

Article 6

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances des établissements du groupement comptable relatifs aux opérations de supervision de l'unité Fonctionnement et investissement des établissements, à :

- Mme Véronique GORET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- M. Rodrigue PRADON, secrétaire administratif de classe normale.

Article 7

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'unité Trésorerie, à Mme Noura LAKHAL, secrétaire administrative de classe normale.

Service Recouvrement

Article 8

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence du service Recouvrement des établissements du groupement comptable à :

- Mme Corinne GRIFFITH, inspectrice des finances publiques, adjointe à la cheffe de service et cheffe du pôle Recouvrement amiable ;
- M. Laurent LEPAGE, attaché d'administration de l'Etat, juriste contentieux.

Service Visa des interventions

Article 9

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Visa des interventions, à :

- M. Saïd-Youssouf SULTAN, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint à la cheffe de service Visa des interventions ;
- Mme Aude LECLERCQ, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de l'unité Visa des aides nationale, européennes et des certificats ;
- Mme Elsa PINHEIRO, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis ;
- M. Stéphane BOISSON, chef technicien des services du ministère de l'agriculture, chef de l'unité Visa des aides vitivinicoles ;
- Mme Sophie MARSAUD, attachée d'administration de l'Etat, Mission Synthèse.

Article 10

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides nationale, européennes et des certificats, à :

- M. Judes VERGER, attaché d'administration de l'Etat, adjoint à la cheffe d'unité ;
- Mme Christelle BARBET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe à la cheffe d'unité ;

Article 11

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux opérations de supervision de l'unité Visa des aides nationale, européennes et des certificats, à :

- M. Christian STEPHAN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;
- Mme Colette AGBAHUNGBA, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- Gilbert BINSANGOU, Adjoint principal de 1ère Classe.

Article 12

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis à :

- Mme Madeleine RICHARD, agente contractuelle, adjointe à la cheffe d'unité.

Article 13

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux opérations de supervision de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis à :

- Mme Béatrice JEROME, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- Mme Flora VELNA, agente contractuelle.

Article 14

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides vitivinicoles à Mme Catherine RENON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe au chef de l'unité.

Article 15

Un spécimen de la signature du mandataire désigné par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation du représentant et mandataire prendra effet à compter du 5 juin, et sera publiée au Bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Fait à Montreuil, le 2 juin 2026

L'Administratrice de l'Etat
Agent comptable,

Lydia DAIGREMONT

**ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES**

Jérôme MÉLANIE	
Thierry BALIAS	
Gérard CAPDEPONT	
Murielle LERICOLAIS	
Christine TEULE	
Saïd-Youssef SULTAN	
Agnès BAGOURD	
Abdelwaheb BOUDISSA	
Svetlana DALLA VECCHIA	

Françoise PREVOST	
Saïda PODEVIGNE	
Noura LAKHAL	
Véronique GORET	
Rodrigue PRADON	
Corinne GRIFFITH	
Laurent LEPAGE	
Aude LECLERCQ	
Elsa PINHEIRO	
Stéphane BOISSON	

Sophie MARSAUD	
Judes VERGER	
Christelle BARBET	
Christian STEPHAN	
Colette AGBAHUNGBA	
Gilbert BINSANGOU	
Madeleine RICHARD	
Béatrice JEROME	
Flora VELNA	
Catherine RENON	